

Contact : Antoine Pretot

a.pretot@inst-france.hu

Tél: +36 1 489 42 68

4ème CONCOURS DE PLAIDOIRIE FRANCOPHONE 2019

DOSSIER DE PRÉSENTATION



22 novembre 2019 à Budapest (Hongrie)

SUCCES DES TROIS PREMIERS CONCOURS RÉGIONAUX DE PLAIDOIRIE FRANCOPHONE DEPUIS 2016

Le 25 novembre 2016, l'Ambassade de France en Hongrie, l'Institut français de Budapest et l'Université Eötvös Loránd (prestigieuse université de Budapest) ont lancé la première édition du **concours de plaidoirie francophone** à destination des **étudiants en droit** français et hongrois **francophones**, traitant de droits protégés par la **Convention européenne des droits de l'Homme**. Fort de ce succès, ce concours a été régionalisé lors de ses deuxième et troisième éditions et s'est ainsi ouvert aux **étudiants francophones d'Europe centrale**.

L'AUF a été partenaire des deux dernières éditions. Des étudiants français, hongrois, roumains, slovènes, croates et polonais ont eu l'opportunité de présenter leurs plaidoiries devant un **jury international** sous la présidence d'un professeur de droit proposé par la Fondation René Cassin. Ils ont plaidé sur des cas fictifs relatifs à la liberté d'expression et à la liberté de la presse ainsi qu'au droit à un environnement sain, tels que garantis par la Convention européenne des Droits de l'Homme. Le jury avait pour mission de départager les candidats en tenant compte à parts égales de leurs talents oratoires et de leur analyse juridique.

Lors de la finale du dernier concours, les deux candidats étudiants en France, les deux candidats hongrois et les deux candidats étudiants en Europe centrale sélectionnés ont argumenté sur des sujets de société tels que : « L'environnement a-t-il un prix ? ». A l'issue de cet ultime exercice, le jury souverain a déterminé les candidats lauréats pour chacune des catégories. Chaque lauréat a remporté, comme prix, un **stage**, d'une longueur variable, dans de **prestigieux cabinets d'avocats** à Paris et Budapest, avec comme objectif de développer leur expérience professionnelle.

Eu égard au succès de ce concours, une **quatrième édition de cette compétition** ouverte aux pays d'Europe centrale sera organisée le **22 novembre 2019** à Budapest.



LE PROJET 2019

- ◆ **L'Institut français** de Budapest a pour principales missions de promouvoir, faire connaître et développer la culture française à l'étranger avec une ouverture sur l'ensemble des cultures francophones dans le monde.

- ◆ L'Institut français de Budapest, l'Ambassade de France en Hongrie et l'Université Eötvös Loránd souhaitent organiser, **un concours régional de plaidoirie francophone promouvant les droits de l'Homme**. Un thème différent est choisi chaque année et le concours de 2019 se concentrerait sur **les enjeux des nouvelles technologies en matière de droits de l'homme** et plus particulièrement **le droit à la protection des données à caractère personnel** qui revêt une importance considérable à l'heure du développement des données massives.

- ◆ Ce concours serait ouvert aux **étudiants en droit francophones** de Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie, Croatie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Arménie et Moldavie, ainsi que de France.

- ◆ Ce concours a pour **objectif** de favoriser l'émulation, la recherche et l'approfondissement des connaissances juridiques, de faire la promotion du droit et d'encourager l'art oratoire en français.

- ◆ Ce concours permet également à ces étudiants de rencontrer des juristes francophones d'Europe centrale et de France et d'échanger avec eux.

- ◆ Date : le vendredi **22 Novembre 2019 à Budapest**

LE DEROULEMENT

Tout étudiant inscrit dans une Université, un Institut d'Etudes Judiciaires ou une Ecole d'Avocats en France peut participer au concours.

1^{ère} phase : Chaque Université, Institut d'Etudes Judiciaires et Ecole d'Avocats diffuseront l'appel à candidatures aux étudiants intéressés.

Ces candidats devront soumettre un mémoire rédigé sur la base d'une question (communiquée après inscription, portant sur le droit à la protection des données à caractère personnel), et dont le statut (demandeur ou défendeur) sera déterminé par tirage au sort. Les candidats sélectionnés sur la base de leur plaidoirie écrite pourront venir plaider à Budapest pour la demi-finale et la finale.

2^{ème} phase : Les candidats qualifiés pour la demi-finale devront présenter leur plaidoirie devant les membres du jury composé d'avocats, de magistrats et de professeurs.

3^{ème} phase : Les meilleurs candidats s'affronteront lors de la finale à l'issue de laquelle un prix leur sera attribué après délibération du jury.

Le concours se déroulera en français.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- ◆ Les premiers finalistes remporteront des **stages** dans de prestigieux cabinets d'avocats en France, financés par l'AUF et l'OIF, ou à l'étranger. Les autres finalistes remporteront **divers lots**.
- ◆ Ce prix permet de bénéficier d'une opportunité professionnelle exceptionnelle.
- ◆ Date : le vendredi **22 Novembre 2019**
- ◆ Les [inscriptions](#) sont ouvertes jusqu'au 13 septembre 2019
- ◆ **L'argumentation écrite est à envoyer avant le 7 octobre 2019, au plus tard, à l'adresse suivante : plaidoirie@inst-france.hu.** Le sujet sera communiqué le 2 septembre 2019.
- ◆ Les frais de voyages et d'hébergement seront pris en charge par l'Ambassade de France.

CONTACT

INSTITUT FRANÇAIS DE BUDAPEST
Fő utca 17
1011 Budapest, Hongrie

Site : <http://www.franciantezet.hu/>

Facebook : <https://www.facebook.com/franciantezet/?ref=ts&fref=ts>

Email : plaidoirie@inst-france.hu